BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5432

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Créations d'établissements

132 151 572 RCS Saint Denis de La Réunion.
SAS PLANTAM.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Administration : Président : PLANTE Marie Jocelyne Eugénie nom d'usage : PLANTE.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 307 bis, Route Rn3 Pont Payet, 97470 Saint-Benoît.
Activité : L'acquisition, la détention temporaire, la gestion et la revente de terrains, parcelles, immeubles et droits immobiliers, dans le cadre d'une activité de marchand de biens ; L'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, en totalité ou par fractions, après division parcellaire ou détachement de lots ; Les opérations de division foncière, de lotissement et de préparation de terrains, sous réserve des autorisations administratives et urbanistiques requises ; La réalisation ou la commande d'études préalables, de relevés et de prestations de géomètre, ainsi que les démarches relatives à la viabilisation et à l'aménagement des terrains ; La vente de parcelles ou de biens immobiliers à des tiers ou à des sociétés liées, à un prix justifié par leur valeur réelle de marché et dans le respect des règles applicables ; La cession, la location ou la mise à disposition de biens immobiliers, lorsque ces opérations sont accessoires ou complémentaires à l'activité principale ; La souscription, l'acquisition, la détention et la cession de participations dans des sociétés, notamment des sociétés civiles immobilières (SCI), ainsi que la réalisation d'apports en nature de biens ou droits immobiliers, dans le respect des règles légales et fiscales applicables ; Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement, à condition qu'elles ne modifient pas le caractère de l'activité principale et respectent la réglementation applicable. Les opérations soumises à autorisation, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de construire ou toute autre formalité ne pourront être réalisées qu'après accomplissement des démarches légalement requises..
Date de commencement d'activité : 11 septembre 2026.